

AMICALE DES ECOLES LAIQUES DE TALENCE
SECTION DANSE - FICHE D'INSCRIPTION 2022-2023

Nom :

Prénom :

Date naissance :

Courriel :

Représentant légal (si élève moins de 18 ans) :

Portable :

Fixe :

Nom figurant sur les chèques, si différent de celui de l'élève :

Adresse :

Code postal / Ville : Etablissement scolaire fréquenté :

- Cotisation individuelle
- Cotisation famille : Nom :
- Attestation Etudiant ou pôle emplois (rayer la mention inutile)

Comment avez-vous connu l'AELT : Site Internet Mairie Bouches à oreilles Autres

COURS CHOISIS :

Merci de cocher les cases correspondantes à votre choix et indiquer l'heure

- Contemporain Céline (1h30) Lun.....
 - Barre à terre Céline Lun 20h00
 - Classique Méline Lun
 - Je
 - Yoga Danse Tous niveaux (1h30) Je 20h30
 - Eveil 3-6 ans Mer 14H30 (5-6 ans)
 - Mer 15h30 (3-4 ans)
 - New Flamenco Concept Lola Mer.....
 - Stage Cabaret Lola Vendredi 21h30
 - New Body Fusion Lola Samedi 12h30
 - Jazz Jenny Ma
 - Jeu
 - Music Hall Jenny Jeu 21h30
 - Dance Hall Joseph (1h30) Vend 18h30 (Niveau débutants-Moyens)
 - HIP HOP Joseph Vend -17h30 - 8/10 ans
 - Sam
 - At. Choré. Lola (1h30) Mer 19h30
 - At. Choré. Lola (2h00) Sam 10h15
- Sous Condition de niveaux**

Le document d'inscription doit impérativement être rempli et signé dans son intégralité (recto-verso)

Partie Réservee à l'A.E.L.T. - [https:// aelt.fr](https://aelt.fr)

TARIF	Heures semaine	Frais de Gestion	Cotisation totale
COTISATION INDIVIDUELLE		40.00 €	

TARIF	H. totales semaine	Frais de Gestion	Cotisation totale
FAMILLE			
Nbres adhérents :			

La cotisation totale comprend le total des trimestres + frais de Gestion

Pour une cotisation famille : 20.00 € + 15.00 € / inscrit

CONDITIONS GENERALES

PAIEMENT DES COURS DE DANSE ET MODALITES D'ARRET

Afin de faciliter la comptabilité et avoir une meilleure gestion, nous vous proposons plusieurs modes de paiement :

- Règlement en ligne (paiement CB) en 1 fois ou trois fois **Uniquement pour les adhésions individuelles enfants ou adultes**
- 1 chèque pour la totalité des cotisations de l'année à remettre le jour de l'inscription
- Soit 4 chèques correspondant aux 3 trimestres (encaissements en Sept - janvier - avril) + 1 chèque 40.00 € (frais de Gestions) à donner lors de l'inscription
- Soit 10 chèques : 9 chèques avec encaissement échelonné à chaque début de mois + 1 chèque de 40.00 € (frais de gestion) à donner lors de l'inscription

Règlement par chèques à l'ordre de : AELT (**inscrire le nom de l'élève et le mois d'encaissement au dos du ou des chèques**)

Tout trimestre débuté est dû et ne pourra faire l'objet d'un remboursement en cas d'arrêt

Le certificat médical ci-joint doit être rempli. Il est obligatoire.

Une attestation de paiement pourra vous être délivrée en remplissant le formulaire présent sur le site dans la rubrique *Attestation de cotisation*

LE DROIT A LA DIFFUSION DE L'IMAGE

Nous vous rappelons que cette diffusion reste "locale", contrôlée par les dirigeants et qu'elle concerne les photos prises par notre photographe. Quant à la vidéo du gala, elle est effectuée et travaillée par un professionnel de l'audiovisuel, partenaire de l'école de danse. La diffusion sur le site est également vérifiée. Cependant, nous ne pouvons contrôler les diffusions "sauvages" effectuées par les élèves ou le public extérieur ou sur les réseaux sociaux. **NOUS VOUS RAPPELONS A CE SUJET QUE CETTE PRATIQUE EST FORMELLEMENT INTERDITE ET PASSIBLE DE POURSUITES.** L'AELT ne pourrait en aucun cas être tenue responsable de tels agissements mais reste à votre écoute en cas de problème. Cette autorisation accompagne la demande d'adhésion et doit impérativement être remplie lors de cette dernière.

L'adhérent qui ne signera pas d'autorisation pour la capture d'image vidéo au cours du gala ne pourra participer à ce gala. Il nous est impossible de flouter les visages.

LE COURS D'ESSAI GRATUIT

Nous avons décidé qu'il resterait gratuit... CEPENDANT, nous vous rappelons que cela est valable pour **UN SEUL ESSAI PAR DISCIPLINE**. Tout abus volontaire entraînerait malheureusement une éviction de l'AELT.

ABSENCE DES ENSEIGNANTS

A la suite d'absence d'un professeur, le bureau ainsi que l'enseignant s'engagent, **dans la mesure du possible**, à rattraper ce(s) cours, le plus souvent pendant les vacances scolaires.

Si l'élève ne peut être présent lors de ces rattrapages, **les cours ne feront, en aucune manière, l'objet de remboursement.**

RAPPELS

La danse est un Apprentissage. De ce fait, Ecoute, Concentration, Travail, Discipline, Assiduité, Respect des personnes, des lieux et des horaires sont de rigueur, sans que cela nuise au plaisir et à la détente...

Les élèves qui souhaitent bénéficier d'un enseignement **SANS vouloir participer au gala de fin d'année doivent IMPERATIVEMENT le signifier à leur enseignant avant la fin du 2ème trimestre** afin que chorégraphies et dépenses inhérentes au gala soient prises en compte, évitant ainsi les dépenses inutiles comme cela est parfois malheureusement le cas...

Ils pourront quand même et sans problème poursuivre l'intégralité des cours jusqu'à la fin de la saison.

A l'approche du gala, la présence des élèves aux répétitions générales (1 au studio de danse et 1 sur le site du gala) est plus que fortement conseillée car elle permet une visualisation précise des placements. Toute absence **non valablement justifiée** pourrait malheureusement induire la non-participation de l'élève au gala, ce qui serait bien dommage pour ce dernier après une année de travail mais aussi pour le groupe auquel il appartient et qui compte sur lui...

De plus, **l'individualisation de la transmission d'informations n'est pas concevable** vu le nombre d'élèves présents dans l'association. Le site internet est le moyen idéal pour venir chercher d'éventuelles informations, MAIS le lien avec les enseignants doit rester le moyen privilégié. Pensez aussi à bien lire les quelques mots donnés aux élèves. Même si parfois vous êtes pressés, prenez 2 minutes pour venir écouter les quelques consignes transmises, **cela évitera les oublis (plus particulièrement à l'approche du gala)** ou le manque d'informations. Le Studio Peydavant bénéficie certes d'un parking mais il ne doit pas être assimilé à un "Dance Drive", les informations ayant du mal à passer au travers des carrosseries des véhicules ...

Les enseignants sont en mesure de répondre à la plupart de vos questions concernant le contenu de l'enseignement. Cependant pour les questions d'organisation, de gestion, les remarques éventuelles ou les divergences, les membres du bureau sont à votre disposition...

Les tenues vestimentaires

En ce qui concerne les tenues portées aux cours, **elles doivent être adaptées à la pratique de la danse.** **N'achetez rien avant de vous être renseignés auprès des enseignants et plus particulièrement en ce qui concerne la pratique du classique.** Les pantalons types Jeans, ne permettent pas d'évoluer de manière adaptée et ne sont donc pas acceptés.

Concernant les costumes du gala : Le comportement de certains nous amène malheureusement à appliquer les avertissements des années passées, à savoir **qu'une caution costume sera demandée aux élèves. Cette caution sera encaissée en cas de non-participation au gala en dépit de la remise du costume sauf raison médicale, attestée par un médecin et aussi en cas de non-restitution intégrale du costume ou encore en cas de restitution du costume détérioré ou tâché.** Nous ne pouvons qu'être désolés de cette décision qui reste en adéquation avec le comportement et le non-respect de certains élèves.

Fait à, le

Nom et Prénom du représentant légal :

SIGNATURE de l'élève
(Ou du représentant légal pour les élèves mineurs)

AUTORISATION D'UTILISATION DE L'IMAGE

SAISON 2021/2022

Je soussigné(e) (représentant légal si adhérent mineur)

Nom:.....Prénom :.....

En qualité de : père mère autre :

Domicilié(e) à :.....

Code Postal : Ville :.....

A remplir par tous les adhérents :

Nom:.....Prénom :.....

Domicilié(e) à :.....

Code Postal : Ville :.....

Déclare avoir accepté que mon image et/ou ma voix (ou celles de mon enfant), ensemble ou séparément, soient captées, enregistrées, filmées, photographiées dans le cadre de représentations, publicités, spectacles de l'Amicale des Ecoles Laïques de Talence - Section Danse. Reconnais, en conséquence, donner à l'Amicale des Ecoles Laïques de Talence, mon accord pour la réalisation de ces enregistrements, films et/ou photographies comportant ma voix et/ou mon image (ou celles de mon enfant), ensemble ou séparément ; et pour la fixation, la reproduction et la représentation de ces enregistrements et de l'ensemble de leur contenu, et ce à titre totalement gracieux.

Je déclare savoir et accepter que la signature du présent document vaut autorisation de fixation ; ainsi j'autorise, sans réserve et ce à titre gratuit à l'Amicale des Ecoles Laïques de Talence - Section Danse - de procéder à toute diffusion de ces enregistrements et/ou photographies dans le cadre de manifestations locales (forum, manifestations culturelles...). J'accepte que mes nom et prénom (ou ceux de mon enfant) soient éventuellement cités à l'occasion de l'exploitation de ces enregistrements.

Je donne de ce fait mon autorisation pour que mon image, ma voix (ou celles de mon enfant) apparaissent lors de :

(Barrer la mention inutile)

- | | | |
|--|-----|-----|
| - La prise de photographies par la photographe de l'AELT | OUI | NON |
| - La captation audio vidéo durant le Gala | OUI | NON |
| - La diffusion <u>contrôlée</u> de photographies sur le site de l'AELT | OUI | NON |
| - Amis sur le réseau social (Facebook et Instagram) | OUI | NON |

Faire précéder de la mention " lu et approuvé, bon pour accord " ou « REFUS » de manière LISIBLE le cas échéant.

Fait à, le

SIGNATURE de l'élève
(Ou du **représentant légal pour les élèves mineurs**)



ATTESTATION SANTE POUR LE RENOUELEMENT DE SA LICENCE AELT

Le questionnaire est à utiliser pendant les deux saisons qui suivent celle pour laquelle un certificat médical a été délivré.

Exemple :

Saison 2016/2017

Saison 2017/2018

Saison 2018/2019

Saison 2019/2020

Certificat médical

Questionnaire + Attestation

Questionnaire + Attestation

Certificat médical

Ne pas joindre le questionnaire de santé

Je soussigné M/Mme

Prénom : Nom :

atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date :

Signature du sportif :

Pour les mineurs :

Je soussigné M/Mme

Prénom : Nom :

en ma qualité de représentant légal de

Prénom : Nom :

atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date :

Signature du représentant légal :

L'attestation de soin est à remplir si votre Certificat médical date de moins de 3 ans

Dans le cas contraire et pour tout nouvel adhérent

un certificat médical est obligatoire